

16 novembre 1988, Québec

Conférence de presse sur les discussions sur l'accord de libre-échange

M. Bourassa : Voilà, on m'a demandé de vous rencontrer pour répondre à des questions. Alors je vous écoute.

M. Racine: ... de vous faire poser une question, au député de faire soit une déclaration ministérielle, soit une demande de débat spécial, un débat d'urgence, si le sujet est si important, il me semble qu'il aurait mérité, peut-être un traitement plus approprié.

M. Bourassa: Non, je crois qu'il s'agissait de faire quelques mises au point. Je m'attendais toujours à ce que qu'on puisse avoir des questions de l'Opposition. J'ai été abasourdi par le fait, par exemple, qu'aucune question n'a été adressée à Mme Thérèse Lavoie-Roux sur la question des programmes sociaux. On sait depuis plusieurs semaines qu'on en discute beaucoup partout, Mme Lavoie-Roux a fait des déclarations là-dessus, et l'Opposition ne pose aucune question à la responsable du gouvernement pour voir si, selon elle, il y a danger pour les programmes sociaux. Il me semble que c'est une chose qui me paraît tout à fait élémentaire.

Je comprends la difficulté de l'Opposition d'appuyer le gouvernement dans cet appui au traité de libre-échange, et je comprends leur stratégie d'essayer de nous impliquer d'une façon négative, quitte à fabriquer des chiffres, mais je crois que c'est une stratégie étroitement partisane. Comme un ancien de vos collègues disait, M. Michel Roy, on pratique la politique du pire, on semble vouloir souhaiter le rejet du traité de libre-échange, pour dire que le Québec, une nouvelle fois, n'a pas vu ses représentations écoutées par le reste du Canada.

Ceci étant dit, ce que j'avais à dire était très simple. Sur la question, par exemple, de ma propre expérience en août 1971 sur la surtaxe de 10 %, il n'y a pas besoin de faire un débat d'urgence de deux heures pour rappeler à mes compatriotes québécois et canadiens, pour rappeler cet événement que plusieurs avaient peut-être oublié, que lorsque les Américains se sont trouvés dans une situation financièrement délicate, ils n'ont pas hésité à imposer une surtaxe de 10 % sur l'ensemble des exportations. Il n'y a pas besoin de faire un débat très long pour le signaler. Ce qui est important c'est que cela soit dit à la tribune de l'Assemblée nationale. L'Opposition ne me posant pas de questions, un député ministériel l'a fait. Je l'aurais probablement fait dans le débat la semaine dernière, s'il l'avait accepté. Je crois qu'il ne faut pas oublier que la situation financière des Américains s'est très fortement détériorée depuis 1971 où on n'avait pas hésité à avoir cette surtaxe et que si le Canada rejette le traité de libre-échange, il n'a pas cette police d'assurance d'être protégé contre des vagues protectionnistes qu'on pourrait retrouver au Congrès américain, étant donné la détérioration de leur situation financière lorsque le taux de chômage pourrait être de 7 % ou 8 %. C'est un élément que je voulais signaler, un élément qu'on peut présenter d'une façon concise.

L'autre élément que je voulais signaler et que j'aurais pu faire en conférence de presse mais cela m'apparaît plus approprié de le faire à l'Assemblée nationale. Certains de vos collègues signalaient justement qu'il aurait été préférable de le faire à l'Assemblée nationale la semaine dernière. C'est que la réflexion à laquelle j'ai participé, une quarantaine de

participants, donc un nombre assez restreint, composée d'universitaires, d'hommes politique, d'un ancien ministre des Affaires étrangères de France, de membres influents du Congrès, d'un conseiller proche du nouveau Président et des experts sur différentes questions, c'est qu'on s'oriente rapidement vers l'établissement de blocs régionaux ou le renforcement de blocs régionaux comme celui du Marché commun, l'établissement des pays de l'Asie de l'Est ou les États-Unis qui, en soi, peuvent constituer un bloc commercial et que si ces blocs commerciaux décident de négocier sur une base de réciprocité plutôt que selon des principes universels, le Canada peut se retrouver isolé avec toutes les conséquences que cela peut comporter pour ses exportations.

Alors, ce sont les éléments que j'avais l'intention de signaler soit dans une conférence de presse, soit à l'Assemblée nationale ou soit dans un discours. J'ai essayé de limiter ma participation au débat en cours à cause de l'élection fédérale, à cause de la confusion de l'élection fédérale avec le débat sur le traité de libre-échange. J'ai mes responsabilités comme chef du Parti libéral de ne pas participer à une élection fédérale mais j'ai mes responsabilités comme premier ministre du Québec pour faire valoir la propre expérience que je puis avoir sur ces questions-là sans abuser des tribunes qui peuvent m'être offertes. Est-ce que je réponds à votre question, M. Lesage?

M. Lesage: Un peu plus.

M. Aubin (Benoît): M. Bourassa, est ce que cela a été exactement rapporté que vous avez, vous et M. Vanderzalm(?), refusé de vous présenter à une manifestation des premiers ministres provinciaux pour appuyer le libre-échange la semaine dernière?

M. Bourassa: C'est des conversations privées sur lesquelles je ne veux pas commenter.

M. Aubin: Je crois que cela a été diffusé par le bureau de M. Devine.

M. Bourassa: Tout ce que je vous dis c'est, pour moi, c'est des conversations privées et je ne veux pas les commenter.

M. Aubin: Vous ne pouvez pas élaborer sur les circonstances dans lesquelles cela s'est présenté.

M. Bourassa: J'ai appuyé M. Devine dans des rencontres avec la Banque du Canada. Cela c'est un autre problème. Le Canada est tout à fait particulier dans le sens que lorsqu'une région devient prospère, on freine la croissance économique des autres. Alors, si l'Ontario a 5 % de chômage, ce qui arrive dans les autres régions, on met un frein et on reste à 8 %, 9 %, 10 % ou 20 % comme à Terre-Neuve. J'ai communiqué avec M. Devine au mois de septembre pour lui dire qu'il était important de voir les dirigeants de la Banque du Canada, il l'a fait. Il a voulu nous faire rapport, ce qu'il a fait dans une conférence téléphonique. Le reste, c'est de nature privée.

Mme Dansereau (Suzanne): C'est sur la question des programmes de transition, M. Bourassa. La semaine dernière, vous avez dit que les programmes existants du gouvernement se chiffraient à... Il y avait des montants d'environ 600 000 000 \$. J'aimerais, d'une part, que vous me donniez la répartition de ces 600 000 000 \$ qui serait présentement

disponible pour la transition et le recyclage et, d'autre part, j'aimerais que vous me donniez plus de détails sur les rencontres et sur ce qu'on est en train de se préparer concernant la transition pour la mi-décembre.

M. Bourassa: Je pourrais peut-être vous donner ça après, c'est un peu long.

Mme Dansereau: On a lancé ce chiffre...

Une voix: (?)

Mme Dansereau: On a lancé ce chiffre et le Parti québécois soutient qu'il n'a pas été ventilé.

M. Bourassa: J'ai ici toute une série de chiffres. Je pourrais demander à un de mes adjoints de vous donner tous ces chiffres. J'ai 93 représentants des employeurs, 99 des salariés, 17 rencontres; au ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, 25 rencontres entre juin et septembre 1988. Cela me paraît un peu lourd. On donne des exemples. Par exemple, les ajustements qui pourraient être nécessaires dans le cas de l'agriculture sont estimés à 14 700 000 \$ sur un budget de 303 000 000 \$. Ce sont des choses que je pourrais vous...

Mme Dansereau: D'accord. Alors, je m'excuse pour ma question. Je n'étais pas à l'autre conférence de presse. Est-ce que vous pourriez me dire, alors, combien on pourrait ajouter aux 600 000 000 \$ pour les programmes de transition?

M. Bourassa: Là, voyez-vous, c'est pour ça que je trouve un peu curieux, tout en ayant de la sympathie pour eux, que l'Opposition demande des chiffres définitifs. D'abord, le traité n'est pas ratifié et, deuxièmement, il faudra voir quelles seront les prévisions du taux de change, quels seront les taux d'intérêt. On a lancé ce chiffre là et le Parti québécois soutient qu'il n'a pas été ventilé. Mais, ici j'ai toute une série de chiffres. Je pourrais demander à un de mes adjoints de vous donner tous ces chiffres-là. J'ai 93 représentants des employeurs, 99 des salariés, 17 rencontres, au ministère de l'industrie, du Commerce et de la Technologie, 27 rencontres entre juin et septembre 1988. Cela me paraît un peu lourd. On donne des exemples, par exemple, des ajustements qui pourraient être nécessaires dans le cas de l'agriculture; ils sont estimés à 14 700 000 \$ sur un budget de 303 000 000 \$. Ce sont des choses que je pourrai vous...

Mme Dansereau: D'accord, alors je m'excuse pour ma question.

M. Bourassa: Je vous en prie.

Mme Dansereau: Je n'étais pas à l'autre conférence de presse. Est-ce que vous pourriez me dire alors combien on pourrait ajouter aux 600 000 000 \$ pour les programmes de transition?

M. Bourassa: Là, voyez-vous, c'est pour cela que je trouve un peu curieux, tout en ayant de la sympathie pour eux, que l'Opposition demande des chiffres définitifs. D'abord, le traité n'est pas ratifié. Deuxièmement, il faudra voir quelles seront les prévisions du taux de change et quels seront les taux d'intérêt. Cela, c'est un autre aspect. Le gouvernement canadien conserve sa liberté de manœuvre vis-à-vis du traité de libre-échange. Cela, c'est une

concession très importante des Américains. Les Européens n'ont pas la liberté de manœuvre que nous avons dans les questions monétaires. Alors, tout cela va créer une situation économique qui va modifier l'application des programmes de transition. Tout ce que je peux vous dire, c'est que nous avons déjà une somme très importante qui s'est accrue nettement plus importante qu'en 1985-1986, pour les programmes existants dans le cas de la formation professionnelle, sinon dans le cas de l'adaptation de la main-d'œuvre. Mais, nous sommes assurés, le gouvernement fédéral l'a dit et répété, d'une collaboration financière majeure dans la mesure où ces besoins-là seront établis et évalués.

Le modérateur: Normand Girard.

M. Bourassa: M. Girard, oui.

M. Girard: Une question courte avant la principale: Est-ce que vous avez voté par anticipation?

M. Bourassa: Non.

M. Girard: Ma deuxième question est la suivante: Vous avez dit en Chambre tout à l'heure qu'il faut remplacer la peur par le réalisme. En nous faisant peur avec la possibilité d'une surtaxe de 10 % et l'isolement du Canada, est-ce que vous ne faites pas le contraire de ce que vous avez dit qu'on doit faire en Chambre?

M. Bourassa: Écoutez, je ne réfère pas à un événement hypothétique, M. Girard. Je réfère au fait bien connu que les Américains, le 20 août si ma mémoire est bonne – je m'en souviens parce que j'ai été impliqué comme premier ministre du Québec à ce moment-là, je recevais les délégations même si le commerce international était de juridiction fédérale, mon intérêt pour les questions économiques ne date pas d'hier, c'était il y a 18 ans, je recevais des délégations de différents secteurs industriels qui disaient: On va aller voir le premier ministre Bourassa pour qu'il nous aide pour cette surtaxe. Alors, je réfère tout simplement à des faits très concrets. Je dis: Les Américains l'ont déjà fait; ils l'ont fait en 1971 dans une situation financière bien supérieure à celle qu'ils ont actuellement. Si nous rejetons le traité de libre-échange, nous n'avons pas de police d'assurance... Je ne fais pas peur, j'exprime tout simplement une vérité de La Palice. Si nous rejetons le traité de libre-échange, nous n'avons pas de police d'assurance contre une action unilatérale des Américains, comme ils l'ont fait en 1971, quand le chômage pourra augmenter à 5 %, 6 %, 7 % ou 8 % comme ils ont déjà connu.

Alors, je dis tout simplement qu'en face d'un déficit budgétaire qui se maintient à 150 000 000 000 \$, en face d'un déficit commercial qui se situe au-delà de 100 000 000 000 \$, en face d'une dette extérieure – de cela, on en a parlé beaucoup – une dette extérieure qui s'annonce très élevée qui va dépasser les trillions de dollars d'ici quelques années, je ne vois pas en quoi mentionner des faits aussi têtus, pour employer une expression du président Reagan, je ne vois pas en quoi, en mentionnant des faits aussi têtus, je crée une peur, comme vous le dites. Ce que je crois plutôt, M. Girard, comme premier ministre du Québec ayant vécu cette expérience-là moi-même et ayant comme principal objectif de toute ma carrière politique de travailler au renforcement de l'économie québécoise, si je n'émettais pas d'une façon très sobre et très simple ces faits, si je ne

rappelais pas ces faits d'une façon très sobre et très simple, sans la moindre partisanerie, je ne crois pas que j'assumerai mes responsabilités.

M. Girard: Pouvez-vous m'expliquer quelle différence il peut y avoir entre l'appel aux Canadiens et aux Québécois pour que le libre-échange soit accepté le 21 novembre par la prochaine élection et une invitation directe à voter Mulroney le 21 novembre?

M. Bourassa: Non. Je fais une distinction très nette. On verra après le 21 novembre où en sera le traité de libre-échange quel que soit le gouvernement élu. L'appel que je fais cet après-midi et surtout aux travailleurs et aux chefs syndicaux... Depuis trois ans, j'ai été à même de constater la mesure, la lucidité, la détermination des chefs syndicaux dans les relations de travail. On vient de signer, par exemple, une convention collective avec les travailleurs de Marine Industrie. Cela fait combien d'années qu'on n'avait pas signé une convention collective à Tracy? Je veux rendre hommage aux chefs syndicaux, en l'occurrence les gens de la CSN. Même chose dans le cas de la FTQ, dans le domaine de la construction. Ils ont eux-mêmes proposé une quatrième année pour la convention collective.

Alors, ce que je dis aux chefs syndicaux, je fais un appel au réalisme en disant: Vous voulez protéger les travailleurs, je ne doute pas un seul instant de votre bonne foi. On sait que la tradition syndicale en Amérique du Nord, comme en Europe, a toujours été très sceptique vis-à-vis des regroupements commerciaux. Qu'on se rappelle l'attitude des syndicats britanniques. Qu'on se rappelle l'attitude des syndicats allemands, du Parti communiste en France. Il y a toujours eu énormément de scepticisme dans les milieux syndicaux vis-à-vis de la libéralisation des échanges. Alors, ce que je dis aux chefs syndicaux, c'est: Regardez les faits. On dit souvent, pour ceux qui sont contre le libre-échange: On a obtenu 80 %. Pourquoi on ne pourrait pas avoir les 20 % comme les 80 %? Je leur dis: Le statu quo n'existe plus. On l'a constaté nous-mêmes dans le cas du bois d'œuvre, dans le cas du poisson, dans le cas du bois de sève. Alors, ce que je dis aux chefs syndicaux, pensant à leurs travailleurs, comme eux ils pensent, examinez la réalité. Soyez réalistes. Mettez toute crainte ou scepticisme de côté, mettez l'idéologie de côté dans cette question. Mettez la tradition de côté parce qu'il y a une tradition syndicale hostile à la libéralisation des échanges et considérez que dans l'intérêt des travailleurs, ce traité qui est une forme minimale d'intégration économique, protège plus les travailleurs. Il y a les 20 %, les 80 % aussi. Alors, c'est tout simplement dans ce contexte là que j'ai fait des déclarations.

J'aurais souhaité les faire dans un débat. L'Opposition n'a pas voulu accepter, elle n'aurait pas pu accepter cette semaine si j'avais proposé un débat qu'elle l'a acceptée la semaine dernière, elle ne pose même pas de questions sur les problèmes sociaux. On sait qu'on a besoin d'un minimum de collaboration de l'Opposition quand on veut faire un débat d'urgence. Je réponds plus précisément à la première question de M. Lessard. Alors, la façon de le faire c'est de vous rencontrer et saisir une occasion à l'Assemblée nationale en répondant à une question du parti ministériel.

M. Fortin: Je m'excuse d'insister mais j'ai de la difficulté à suivre votre dialectique. Vous dites que votre intervention d'aujourd'hui, vous la faites sobrement sans la moindre partisanerie. Vous dites que vous faites une distinction très nette entre le dossier du libre-échange et l'élection du 21 novembre mais vos jours « j moins cinq » vous lancez un appel à tous les

canadiens et si vous faites cette distinction très nette, pourquoi ne pas avoir attendu au 22 novembre pour lancer votre appel?

M. Bourassa: Je crois que ce n'est pas André Forgues qui a été attaqué personnellement ce matin dans le journal La Presse.

M. Girard: S'il peut, vous êtes devenu sensible.

M. Bourassa: M. Girard. Si le gouvernement peut avoir une cote de confiance aussi élevée après trois ans et rien n'indique qu'elle diminue, au contraire elle semble augmenter, c'est probablement parce que, lorsqu'il y a un écueil, nous y faisons face immédiatement. Je trouve que le chef du Parti québécois, essayant peut-être de partir un mouvement sur mon attitude dans le débat sur le libre-échange, m'a attaqué personnellement. Possiblement que responsable c'est lui. Moi j'étais pour rectifier le traité de libre-échange, le premier ministre n'a pas fait son devoir. Dans ce contexte, je crois que j'ai le droit de rétablir les faits quand le chef de l'Opposition ou le chef président, vous ne diriez pas à l'Assemblée nationale, m'attaque personnellement. Si l'attaque n'avait pas été aussi personnelle, possiblement qu'à l'occasion de rencontres, j'aurais pu faire part des réflexions que j'ai tirées de mon séjour en fin de semaine dernière. Mais, je crois que c'était ma responsabilité de répondre de la part du chef de l'Opposition à une attaque qui aurait pu se répéter et s'amplifier au cours des prochains jours et des prochaines semaines. Je ne sais pas si...

M. Forgues: Ce que vous dites aussi, ce sont des choses que j'aurais pu dire s'il y avait eu un débat la semaine dernière. Donc, ce n'était pas évident pour moi que c'était lié aux déclarations de M. Parizeau ce matin.

M. Bourassa: Non, mais il reste quand même, M. Forgues, que le débat de la semaine dernière a été refusé. On tourne la page. J'ai eu l'occasion de vous rencontrer à la suite du refus pour faire valoir mon point de vue, d'accord. De nouveau, le chef du Parti québécois m'attaque ce matin. Je réplique à cette attaque, je veux dire. Je ne prends pas d'initiative. J'ai reçu de dizaines d'invitations, encore une organisation très importante d'un organisme de Toronto pour leur parler cette semaine, des dizaines d'invitations au Québec et dans tout le Canada ou de médias d'informations. Je les ai à peu près toutes refusées parce que je ne veux pas m'impliquer plus que nécessaire dans la campagne électorale. Mais, je considérais, étant donné une attaque personnelle du représentant de l'Opposition se préparant à multiplier les attaques' après le 21, ma responsabilité de ne pas laisser passer une attaque comme celle-là sans répliquer surtout qu'elle est un peu indirecte, surtout qu'elle n'est même pas appuyée par des questions à l'Assemblée nationale. Pensez-vous que cela ne fait pas partie d'une stratégie? On va tout dire cela à l'extérieur. On va placer nos pions et le 22 novembre, si jamais nos souhaits secrets et presque freudiens sont réalisés... la semaine dernière, selon les hypothèses, il aurait pu dire le grand

Des voix: Ha, ha, ha !

M. Bourassa: ... là, on va tomber sur la tête du premier ministre. Cela va. À 16 h 30, il faut que J'aille au Conseil des ministres. En anglais, oui.

M. Cox: Mr. Premier, just to go back to your statement in the National Assembly, how do you counter this what you seem to see as an irrational fear among Canadians about Free Trade?

M. Bourassa: I was talking to... What I was saying few moments ago, I was talking mainly to union's leaders. I have great respect for union's leaders in Québec now. I think they are doing a great job with lucidity, with moderation and with determination. As you know, there is a union's tradition against Free Trade. We found that in England, we found that in many other countries, in France, to some extent with the Communist party. Their good fate is total. They want to protect their workers. So that why, mainly, I am talking to them and saying: Try to be more realist, because the situation is serious. We had, in Québec and Canada in 1971, we had a surtax which was imposed by the American administration, with the financial situation much better than they have now. They did not have a trillion of deficit in 1971. So, if free trade is rejected, what will be the situation in the US Congress if unemployment is going up and the financial situation is more difficult, could it be possible that what happened 17 years ago could be repeated this time? And in what situation Canada will be, and being excluded from the free-trade treaty. The other aspect mentioned is that I spent a week-end with influential members of the US Congress, political leaders, university teachers from South America and Europe, some advisers of the new president, M. Bush.

I cannot comment at all about those meetings. It is strictly confidential. I can give my interpretation about that meeting. I could say that, for instance, we could realize that more and more we have commercial block, Marché commun unique in Europe, a yen block in Asia which is starting to be a reality, step by step. The United States could be a block in itself. What we have to take into account is that, if, between those blocks you have negotiation on the basis of reciprocity instead of universal principle, where will Canada be? Canada which is so dependant on export. One quarter of its economy is depending on its US export. Where will Canada be, if, because we have rejected free trade, we will face two, three blocks, negotiating between themselves on the basis of reciprocity, instead of universal principle? I think that is a good question that we should ask now. So, I had no question by the National Assembly, even not on social programme, even if this is a key issue for millions of Québeckers. The debate was refused last week. The leader of the Parti Québécois attacked me personally this morning in La Presse. I said: My duty is to speak out very simply, very humbly, give the facts to the people. OK?